



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 2225 07 10

Fax : 00228 2225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

M. Abdelaziz Bouteflika

Président de l'Algérie

Email: President@el-mouradia.dz

Lomé, le 08 décembre 2016

Objet : Condamnation des atteintes à la liberté syndicale en Algérie

Monsieur le Président,

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique) regroupant 101 affiliés dans 51 pays dénonce et condamne avec fermeté les récentes arrestations, la violence et les actes d'intimidations et le fort dispositif policier mis en place afin d'empêcher la marche nationale organisée par la fédération des collectivités locales le mercredi 30 novembre dernier suite à l'appel d'une grève de trois jours du Syndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique (SNAPAP).

C'est avec désolation que nous avons appris que la Place du siège de la wilaya de Bouira où devait se rassembler les manifestants a été quadrillée par les forces de l'ordre et tous les accès au lieu ont été bloqués afin d'empêcher d'autres manifestants de rejoindre la marche. Nous avons également été informés de l'arrestation des leaders de la SNAPAP, organisation syndicale affiliée à la Confédération Générale Autonome des Travailleurs Algériens (CGATA). Dans cette vague d'arrestation figure également, la coordinatrice de la commission des femmes de la Confédération Syndicale Internationale Région arabe et d'autres manifestants dès leur arrivée sur la place du siège de la wilaya de Bouira. Ces personnes ont été toutes libérées en fin de journée mais font l'objet de poursuites judiciaires.

Par ailleurs les manifestants qui auraient voulu rejoindre la wilaya de Bouira en voiture ou en transports publics auraient été empêchés de la rejoindre. Deux autres membres de la fédération nationale des collectivités locales affiliée au SNAPAP ont été bloqués en voiture par les barrages de police qui avaient été mis en place dès le matin aux portes de la ville de Bouira.

La CSI-Afrique, condamne avec la dernière rigueur l'intervention arbitraire de la police contre les militants du SNAPAP, qui constitue une violation flagrante des libertés syndicales. Elle exhorte les autorités algériennes à honorer ses engagements en matière de respect des droits de l'homme et de liberté syndicale reconnues par les Conventions 87 et 98 de l'OIT ratifiées par votre pays.

De telles pratiques ne peuvent que nuire à l'activité syndicale, un des piliers pour l'émergence et l'émancipation effective de notre continent. Le syndicalisme doit être à l'avant-garde, pour la défense des travailleurs et travailleuses algériens et de leurs intérêts, afin de créer un tissu social solide et solidaire garantissant l'Equité et l'Egalité. Pour cela, l'activité syndicale doit être protégée de toute pression, de toute manipulation, et de toute entrave.

La CSI-Afrique appelle par conséquent les autorités algériennes à prendre les mesures nécessaires pour que ces actes répressifs à l'encontre des travailleurs cessent et exige l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les camarades syndicalistes interpellés sans conditions.

Elle réitère son soutien à toute action de lutte portant les libertés des populations comme fondement.

Elle demande enfin aux autorités algériennes de mettre en place des dispositions favorables aux négociations avec les syndicats afin de réinstaurer le dialogue social dans un climat apaisé, de manière à trouver des solutions collégiales pour le respect des droits légitimes des travailleurs et garantir ainsi la paix sociale pour tous les algériens.

Le Secrétaire Général



Kwasi Adu-Amankwah